



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire du Pays Vendômois

FICHE-ACTION n° 4.2 : Schéma équestre en Pays Vendômois

Dernière date de mise à jour : 07/06/19

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois
Nom, prénom, fonction : GONTIER Corinne, Directrice

L'action en un mot

L'action consiste à s'inscrire dans la stratégie touristique de la Région Centre-Val de Loire en réalisant un schéma équestre en Pays Vendômois, afin de développer la filière du tourisme équestre sur notre destination.

Le projet consiste à coordonner les différents acteurs du territoire pour développer une offre actuellement inexistante localement, en partenariat avec le Conseil Départemental engagé dans un schéma équestre du Loir et Cher.

Description détaillée

C'est lors d'une réunion de bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territorial que l'idée a germé au Pays Vendômois de flécher un budget sur des circuits équestres.

En effet, la Région Centre-Val de Loire a défini comme axe stratégique le développement des itinérances douces, et après avoir développé son offre « cyclo », c'est maintenant la filière « tourisme équestre » qui va être travaillée.

Le Pays Vendômois travaillant depuis maintenant quelques années sur le développement des itinérances douces, c'est donc tout naturellement qu'il a souhaité se positionner sur le tourisme équestre et a sollicité l'office de tourisme pour en être le chef de projet.

Le Pays Vendômois travaillant déjà en inter-Pays sur d'autres sujets, il a donc proposé à ses « voisins » Pays Dunois et Pays Perche 28 de travailler ensemble sur ce projet.

C'est ainsi que s'est constitué un comité de pilotage qui a rencontré le représentant de la Région Centre-Val de Loire et le directeur du Comité Régional Equestre pour leur présenter le projet et définit avec eux une méthodologie.



Le constat est qu'en matière de tourisme équestre, il y a déjà des choses qui existent sur nos territoires. L'idée est de sélectionner ce qui est de qualité pour pouvoir organiser, coordonner puis promouvoir et commercialiser cette offre.

Calendrier prévisionnel

- > Octobre 2018 : Rendez-vous avec la Région Centre-Val de Loire pour définir le projet et les attentes de la Région pour la filière « tourisme équestre »
- > Février 2019 : Rencontre avec le Comité Régional d'Équitation pour définir une méthodologie et un calendrier prévisionnel
- > Avril-Juin 2019 : Définition d'une méthodologie/feuille de route commune aux 3 Pays (Pays Vendômois, Pays Dunois, Pays Perche 28), un cahier des charges (en y associant les référents locaux du CRE, la Région et le Département).
- > Octobre-Novembre 2019 : Présentation de la démarche aux élus et professionnels (centres équestres) de nos territoires, en affichant l'objectif d'avoir des retombées économiques.
- > Décembre 2019- Février 2020 : Réalisation d'un état des lieux de l'existant (identifier les professionnels, les circuits équestres, les hébergements...)
- > Mars- Juin 2020 : Sélection des circuits liés à une économie réelle et qui ont un réel intérêt (hébergements, qualité des services, des offres de qualité) (avec travail du collecteur sur site)
- > Juin 2020 : Restitution commune aux 3 Pays en présence de la Région, du Département et des acteurs touristiques/équestres/élus
- > Automne 2020 : Promotion et Commercialisation par le CRE (numérisation des circuits)(salon : par exemple présent au Salon du Cheval à Paris)(offres packagées)



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Pays Vendômois	Membre actif du Comité de Pilotage	Automne 2018-Automne 2020	Acquis	Suivi du schéma local
Pays Dunois	Membre actif du Comité de Pilotage	Février 2019- Automne 2020	Acquis	Suivi du schéma local
Pays Perche 28	Membre actif du Comité de Pilotage	Février 2019- Automne 2020	En discussion	Suivi du schéma local
PNR Perche	Membre actif du Comité de Pilotage		A discuter	Rencontre avec la responsable « tourisme » du PNR pour lui présenter le projet
Comité Régional d'Équitation	Apporter son aide via ses référents locaux Promouvoir et commercialiser les offres qui seront créées	Février 2019 Automne 2020	Acquis	Suivi du schéma local
Conseil Régional Centre-Val de Loire	Aide au balisage des circuits et itinéraires		Acquis	Suivi du schéma local
Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois Conseil départemental de Loir-et-Cher	Chef de projet	2018/2020	Acquis	Organisateurs des rencontres de terrain Suivi du schéma
	Valide un schéma équestre départemental	2019/2020	Acquis	Suivi du schéma local



Budget prévisionnel

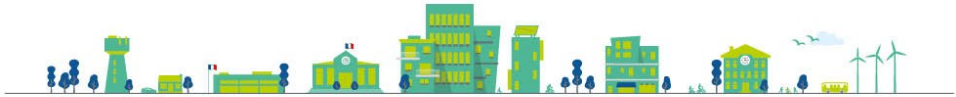
Montant total : 2 000 €

Description des coûts :

Il s'agit principalement de masse salariale, notamment le recrutement d'une stagiaire qui va travailler à la rédaction d'un cahier des charges.

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Office de Tourisme			1 000 €	1 000 €	



Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible



Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2022
Nombre de circuits touristiques équestres balisés		0	5 200kms
Impact énergie			Sans objet
Emission GES			Sans objet
Création d'emplois			Sans objet